

( N<sup>o</sup> 148. )

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Gérard Gerrits*, peintre en équipages et vitrier à Laeken-lez-Bruxelles.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 142 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire âgé de 31 ans, né à Beugen-Rykevoort, en Hollande, est peintre en équipages et habite Laeken, où il a épousé une femme Belge ; ses moyens d'existence sont assurés par son industrie et le revenu d'une propriété qu'il possède à Laeken ; sa conduite et sa moralité sont bonnes, il habite la Belgique depuis le mois de février 1837.

Toutes les autorités consultées sur sa demande sont d'avis qu'il y a lieu de lui accorder la faveur qu'il sollicite et qui a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 46 suffrages contre 2.

Le Comte D'ANDELOT.